



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **BATICONSTRUCTION GROUPE SA**,
Rue de la Boverie 4, 1530 Payerne
2. Déclaration de faillite: 18.08.2015
3. Suspension de faillite: 16.09.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 19.10.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but l'exploitation d'une entreprise générale de construction et d'une entreprise de transport en tout genre.

Office des faillites de l'arrondissement de
la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

02411421

